

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Band:** 22 (1938)  
**Heft:** 1

## **Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE RAMEAU DE SAPIN



JOURNAL D'ETUDE  
DES SCIENCES NATURELLES  
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux ou trois mois.

II<sup>e</sup> SÉRIE 22<sup>me</sup> ANNÉE. - N° 1.

Neuchâtel, le 15 Janvier 1938

Administration et Rédaction: A. Mathey-Dupraz, Colombier. — Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50  
Etranger Fr. 4.20 — On peut s'abonner dans tous les bureaux de Poste. — Compte de chèques IV. 1654

Ah! que la vie est belle, même sur un éclat d'écorce pourrie pas plus grand que l'ongle! quel jardin! quel trésor!  
J. H. Fabre.

## ANIMAUX RARES.<sup>(1)</sup>

### 4. LA LOUTRE.

(SUITE)

1931. — Dans la matinée du 10 janvier, deux chasseurs de Palézieux (Yverdon), délivrés autorisés pour la chasse à la loutre, capturent un magnifique spécimen mâle pesant 12 kilos 100 gr, d'une longueur totale de 1m, 15.

Au commencement de mars, une huitième loutre est prise, par le même trappeur, au Pont-Neuf, près de Payerne. C'était une loutre femelle qui pesait 6,5 kilos, elle mesurait 90 cm. de long. L'animal naturalisé figurera au Musée de Payerne, dans la vitrine de la faune broyarde.

Le pêcheur Rodolphe Zürcher, présentait, le 25 février, au poste de gendarmerie des Brenets, une loutre femelle du poids de 7,5 kilos. L'animal avait été capturé au lieu dit "La Roche" (rive suisse). Le pêcheur Zürcher avait reconnu, depuis quelques semaines, la présence de deux loutres à cet endroit.

Les journaux du 23 avril rapportent: „Un chasseur de Sonceboz, a tiré une

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1930 N° 3, n° 18.

l'autre mesurant un mètre de longueur.

Non loin des sources du Talent (petite rivière du Gros de l'and prenant sa source dans le Jorat central, à 910 m. alt., près du Chalet - à - Gobet), trois chasseurs lausannois en tournée de chasse aperçoivent, dans le lit desséché du petit cours d'eau, trois loutres, dont deux individus adultes de belle taille et le troisième encore jeune. Ces animaux furent abattus en quatre coups de fusil, l'une des victimes pesait 7 kilos.

Un chasseur payinois a pris au piège dans la Broye, au Pont - Neuf, une loutre mâle. L'animal mesurait 1 m. de long et pesait 8 kilos. (Journaux du 4. XII. 31).

„Sous le titre alarmant, la „Feuille d'Avis de Lausanne“ du 21 décembre, communique qu'une jeune loutre a été tuée dans la Biordaz, affluent de la Broye, par deux chasseurs de la région. La loutre est pourtant l'un des êtres naturels des plus intéressants et des plus rares de notre pays. Jadis, quand elle était plus commune et que sa tête n'était pas mise à prix, nos rivières fourmillaient de poissons et l'on exportait même du poisson séché, pêché dans nos lacs. L'existence de la loutre est menacée par la même incompréhension que celle qui vise à l'anéantissement de nos derniers aigles.“

„Tous les gouvernements devraient, une fois pour toutes, apposer un veto absolu à cette brutale tentative de destruction. Dans cette question, l'on devrait écouter, non pas l'exploiteur égoïste, qui lance une pêche gardée uniquement dans un but de profit, ni celui qui tire à tort et à travers pour le simple plaisir de tuer, mais le protecteur de la nature et le véritable chasseur, lequel est en même temps l'ami de la nature vivante dont il stimule les forces protectrices<sup>(1)</sup> (Extrait du Rapport annuel de la Ligue suisse pour la protection de la Nature).“

1932. En décembre on capture deux loutres dans l'Aubonne, il en existe encore une troisième.

1933. La présence de loutres serait signalée le long du Doubs, rive suisse, et dans les parages de la Vieille - Thielle.

Le journal la „Diana“, mai, rapporte : „On signalait de Morges, à la mi-mars, qu'un passant favorisé par le clair de lune, a pu voir entre 11 heures et minuit, une loutre de belle taille longer la rive du lac à quelques mètres du quai. Après avoir nage en surface et plongé à maintes reprises, la bête a fait une pause de quelques instants sur la grande canalisation à côté du débarcadère, puis elle a disparu devant les jetées du port, en direction du Boiron.“

„Le garde-pêche Bossy, de Chenaleyres, a pris au piège, dans la Sonnaz - cours d'eau qui se jette dans la Sarine, rive gauche, à 1 km. N.-E de Penthier (Fribourg) - un couple de loutres, le mâle mesurait 1 m. 17 de longueur et pesait 18 livres et demie. C'est un magnifique spécimen. Le père de ce garde-chasse, qui chassait aussi la loutre, en avait capturé, à lui seul, quatre vingt-dix. Une seule atteignait le poids de 18 livres.“

A suivre.

(1) L'extermination de la loutre en Suisse, par Paul Sarrasin, 1919

# LA BAIE D'AUVERNIER.<sup>(1)</sup>

1876 - 1930.

(SUITE)

1918, suite. Septembre 13, 15, groupe d'une trentaine, ad. et juv., à l'embouchure du Ruisseau des Allées - Octobre, 19 au soir, 25 dans la Réserve - 21, une centaine - 23, 60 juidelles - Novembre 22, de la Réserve au Port de Serrières, compté au minimum 500 macroules, des individus de passage sûrement. - Décembre 14, 15, 16 en stationnement dans la Baie environ 200 individus.

1919. Ce nombre d'hivernantes se maintient, avec quelques variantes, jusqu'au commencement de mars, dès ce moment les fluctuations sont sensibles, 120, 40, 80, 60, 50, 30 juidelles. Avec avril le nombre des macroules diminue chaque jour; le 16, 8 couples en vue - les 24 et 25, 6 couples - 28, 5 couples au commencement de mai, j'observe trois nids occupés, sur les hautes eaux - 430, 640 et 430, 667 - ils sont visibles depuis la ligne du tramway et placés au pied de saules. Le 6 juin, je repère 4 adultes dans la phragmitaire; puis, aucune observation jusqu'à 19 juillet, dans l'après-midi je perceois le cri d'appel d'une foulque; le 26, à 17 h. j'observe un couple accompagné de 4 juv., de la grosseur du poing, ayant le dessous de la gorge, du cou et de la poitrine gris-cendré clair, le reste du plumage est foncé. - 28 août, une douzaine de juidelles stationnent dans le Port d'Auvernier. - 22 Sept. devant la Viticulture 6 juv. de l'année, non entièrement éplumés. Du 4 au 20 octobre arrivages des hivernantes devant les Ruaux.

1920. De janvier au 3 mars, nous comptons de 250 à 300 macroules; le 16 mars, il en reste une cinquantaine; puis, le nombre des couples diminue dans la Réserve, au 8 mai, nous relevons la présence de 3 couples et de 3 individus non appariés - Cette soirée - là, nous sommes témoin d'un fait curieux: Une foulque a saisi un poisson de la grosseur d'une petite ablette, elle le tare longtemps à la surface de l'eau, plongeant plusieurs fois à mi-corps pour le rattraper et finit par l'avaler. - 15 juillet, près du Port de Colombier, j'observe longuement une macroule suivie de deux juv. à tête encore rouge; malheureusement un couple de pies poursuit cette famille. - Septembre 17, près des Bains des Dames, de Colombier, groupe de 35, ce sont les premières hivernantes (sont encore là le 15 octobre) - 18, couple accompagné de 3 juv. (Port d'Auvernier) et quelques minutes après, j'observe un second couple suivi lui aussi de 3 juv. - Le 9 décembre j'enregistre le premier groupe d'hivernantes, environ 100 individus. - 26, à 10 h. je constate sur la rive, près des Bains des Dames, environ 300 foulques, paraissant se reposer; 29, juidelles encore nombreuses.

1921. Ces hôtes d'hiver stationnent dans la Réserve, jusqu'au 11 mars, dès cette date les départs sont réguliers. - Le 18 avril, nous dénombrons 22 ind. dans la Baie; les 3, 6, 7, 10 & 11 mai, il ne reste que 8 foulques. - Juillet 10 au 14, je note la présence dans la Réserve de 5 ou 6 couples et le 24 août, j'observe 2 juv. à peu près à moitié de leur grosseur, picorant les inflorescences et les graines des Renouées (*Polygonum*). Août 25, Septembre 3 & 6, compté une trentaine de macroules, avec quelques juv. dans le

(1) Voir: "Ram. de Sapin" 1937, N°4, p. 41.

groupe. L'un des individus attire à lui un rossau brisé et en picote la panicule, — La mi-novembre ramène environ 250 hivernantes, elles sont moins nombreuses que l'hiver dernier.

1922. Janvier et février n'amènent pas de changement. Le gros des hivernantes est parti le 15 mars, il en reste une soixantaine qui prendront peu à peu leur essor vers les rookeries. — Au 21 avril, le lac a atteint la côte +80.720, la rive bordant la Réserve est submergée, il reste au maximum une dizaine de foulques. Le 25 mai, le lac en hausse a atteint 480, m. 860, les macroules paraissent disparues, sauf 2 individus. La hauteur des eaux, les vagues ont mis à la couvaison; en juin, aucune observation, ce n'est que le 21 juillet, les 9 & 10 août que je perçois les cris d'une foulque dans la phragmitaie, en même temps — à ces 2 dernières dates seulement le pénétement de jeunes. L'automne ramène des hivernantes mais en petit nombre, à la fin de l'année, il y a environ 150 jupelles dans la Baie.

1923. Au commencement de janvier, le lac est calme, plus d'une centaine de jupelles se tiennent sur la grève, de la Vigne Ronde au Creux des Grenouilles, lissant leur plumage, faisant toilette. Avec mars le nombre des hivernantes diminue graduellement et le 20 mars commence la coupe des roseaux phragmites. Avril et mai nous permettent d'enregistrer 3 couples sédentaires et le 18 juin nous percevons dans la phragmitaie le pénétement des poussins. — Mi-août, nous observons quelques couples, accompagnés de juv., picorant à la surface de la prairie immergée de potamots, devant Ausserrier — commencement de Septembre, observé au même endroit une famille avec juv. encore en duvet. Dans la nuit du 15 octobre, arrivent des migratrices, au matin, je compte: au Creux des Grenouilles 12 jupelles, devant Ausserrier 30, Réserve 50 et aux Ruanx 40 individus.

1924. Le nombre de ces hôtes d'hiver se maintient tel, sans changement, vers l'équinoxe le nombre des jupelles stationnant dans la Réserve s'augmente de migratrices venues de contrées plus méridionales; mais dès la mi-avril, je ne note la présence que de 4 couples. Les 22 & 26 mai, près des maisonnettes de pêcheurs à l'O. d'Ausserrier, j'observe, abrité par un buisson de saule, un nid, la femelle couve. — Juillet 19, dans la phragmitaie de la Réserve des juv. pénètent. Le premier arrivage des hivernantes a lieu le 23 octobre, 40 à 50 dans le port d'Ausserrier; le 31, 57 foulques — du 1 au 8 décembre, même endroit, 120 à 150 ind. suivant l'état du lac.

1925. — Ce nombre reste stationnaire, jusqu'à la migration printanière — orai, juin à mi-juillet, observé quelques macroules dans la Réserve. — Juillet 23, dans la phragmitaie, près du bas des Allées, 4 foulques et cris de jeunes. — Octobre 13, dans la Réserve, en compagnie d'une dizaine d'adulte, une juv. de l'année n'atteignant pas la grosseur du poing. — Les 17 et 22 arrivent des migratrices à la fin du mois, il en reste une centaine. — le 22, j'observe encore la jeune foulque (voir 13.10) et 4 autres juv. à mi-grosseur. A mi-décembre 100 à 120 macroules dans la Réserve.

1926. Dès la seconde quinzaine de janvier le nombre des foulques hivernantes augmente, j'en compte 250; puis ce nombre diminue insensiblement pour atteindre à la fin de mars, celui de 24 individus stationnant dans le Port d'Ausserrier. — Mai 21, 4 ou 5 foulques nagent dans la phragmitaie et en juillet le lac assez haut (1.7, 430<sup>m</sup>, 360 - 10, 430<sup>m</sup>, 400

13 & 14, 430<sup>m</sup>, 440 - 22, 430<sup>m</sup>, 410 - 27, 430<sup>m</sup>, 380 - 31, 430<sup>m</sup>, 290) empêche l'accès du bord de la phragmitaie - Septembre 7 & 10, les juv. de l'année commencent à sortir de la rosealière, je compte, une dizaine de juv. et 6 à 8 adultes, de compagnie. - Le 6 novembre, je compte devant Auvernier, 120 foulques, les hivernantes sont donc arrivées, ce nombre se maintient jusqu'à fin décembre.

1927. Ce nombre se maintient jusqu'au 11 janvier, l'on coupe les roseaux, les judelettes émigrent du côté de Serrières et de l'Evole. Le 5 février, je compte 250 foulques dans la baie, mais ces migratrices ne s'y attardent point, à fin mars, il y a encore une vingtaine de foulques. Les individus restés dans la phragmitaie semblent désorientés, les phragmites n'ayant pas encore atteint la surface de l'eau, 4 couples tiennent bon (fin avril). Les premiers juv. apparaissent au bord de la phragmitaie, dès la fin de juillet. - Octobre 3 & 10, retour des hivernantes. Novembre et décembre les soient très nombreuses dans la Baie.

1928. Juillet 12, cris de poussins dans la phragmitaie. - Octobre 24, les hivernantes sont là - novembre 11, je perçois encore, dans la phragmitaie le pépiement caractéristique de jeunes.

1929. En novembre, je compte environ 120 à 150 macroules dans la Baie d'Auvernier.

1930. Le 18 novembre, je note la présence de nombreux petits groupes de migratrices (4 ou 5, 12, 20, 25), au minimum 150 hivernantes ; 26, regroupement de 150 judelettes sur la prairie sous-lacustre de potamots du Bied : en décembre, ce nombre reste stationnaire.

Un schassier migrateur, autrefois plus commun dans la région des lacs, y nichant parfois et menant alors une vie erratique, explorant, en quête de nourriture, le Seeland, les bas fonds de la Vallée de la Broye, les marais d'Orbe, etc, c'est le grand courlis caractérisé par un bec allongé et fortement arqué (d'ailleurs son nom scientifique „Numenius“ vient de „noéménie“ nouvelle lune, évoque la forme du bec en croissant. Actuellement ce voyageur périodique devient de plus en plus rare, apparaissant le long du cours de la Morte (Vallée des Ferrières), le long de la Reuse, au Val de Travers, dans les champs entre Bovais, Perreux et Cortaillod, aux Prés de Reuse et y menant une vie erratique, durant ses séjours automnal et hivernal. Voici quelques notes : 1907, 21. 11, observé un vol de 8 courlis cendrés, suivant la rive de la Baie - 1908, 16. 4, un individu isolé, même endroit. - 1912, 12. 9, vers 21 h. me rendant à la Gare, je perçois les cris du „Grands Loui“, le groupe évoluit au dessous de Planeyse, de la Maïresse, de Prélaz, de la Gare C.F.F. (Colombier), au passage du train, les migrants disparurent. - 1913, 26. 2, à 7 h., un vol de près d'une trentaine passe sur la région, puis disparaît du côté de Chaumont. - 1914, 22. 1, dès le matin, dans les prés humides, au bas de la Pépinière Terger (Allées) un groupe de 8 ind. vermiant; à 17 h. il y en a encore deux; 23, à 17 h. j'observe 6 courlis fouillant la vase des bords du Ruisseau des Allées; 24 et 25, à midi, un individu isolé; 26, dans l'après midi, 8 grands courlis patougent dans le dit ruisseau; 27, un ind. au vol sur Combacour; 29, Bas des Allées, vol de 9; 30, à 18 h. si travers la brume, je perçois le cri strident des „Louis.“ - Mars 17, 8 h. passage d'un solier, sur les Allées. Avant 30, à 7 h., cris de migrateurs - 1915, fin novembre, l'on me signale un groupe disparaissant dans les Prés de Reuse. - 1916, 23. 1, à 11 h., cris d'un solier se tenant près du Bas des Allées. - 1917, octobre 20 au 31, une vingtaine de grands courlis, explorent régulièrement les champs fraîchement labourés, aux Prés de Reuse, dans le voisinage du

Grand Verger - 1918, en novembre, séjour d'une quinzaine de "Louis" (1) aux Prés de Reuse - 1919, Janvier, 8 coulisses, aux Prés de Reuse, vers la mi-janvier, durant la période d'épis brouillards, ils crient en volant, mais l'on ne peut pas les distinguer; mars 14, j'observe 2 coulisses, dans le ruisseau de la Vigne Ronde (Réserve); Octobre à fin novembre, un groupe de ces oiseaux se tient aux Prés de Reuse - 1920, janvier 18 & 19, observé un vol de 15 aux P. de R.; mars 12, cris d'un ind. environs de Châtelaz - 1923, fin octobre au 5 novembre, un coulisseuil dans le Ruisseau de Grandchamp.

Puis, les grands coulisseaux inabordables paraissent avoir changé leur route de migration, leurs appels aux sons plaintifs, rappelant des lamentations humaines désespérées, ne troubent plus, dans la morte saison, le calme des soirées brumeuses de notre région. (2)

Bourrasques dans la journée, nuits venteuses précèdent la fin de l'hiver de l'almanach, tout cela, suivi de bouffées printanières, amorce la saison nouvelle. Allez au matin, sous balader en "ami de la nature", dans la futaie bordière de la rive du lac; observez sous les aulnes, les coudriers, les saules, les feuilles sèches amoncelées depuis le dernier automne, vous verrez de petits endroits dénudés et un ou des trous dans l'humus - ce n'est point un merle qui a bouleversé la feuillée morte c'est l'indice certain du passage des "dames au long bec", annonciatrices du renouveau. Elles ne font que passer, regagnant rapidement leurs places de nidification vers le N.-E et même le N. N. E. Pour notre région ce passage de retour s'effectue de la mi-mars jusqu'à fin avril. Il reste toujours en terre neuchâteloise des couples nicheurs (un article suivant traitera de la nidification de cet échassier dans nos joux jurassiennes).

Le retour du nord de la Sibérie ou de Russie septentrionale est soudain, un matin de Septembre, elles sont signalées le long du pied du Jura. Voici quelques dates: 1916, passage dès le 29 septembre - 1910, mi-novembre, migratrices observées dans la futaie longeant la baie - 1920, 21 octobre, voyageuses signalées vers l'embouchure de la Reuse - 1921, Octobre 22, quelques ind. dans la futaie bordière; 5 novembre, une bécasse dans la grève marécageuse, parmi les plantes palustres, au voisinage de la Tuilerie de Besaix (baie du Petit Cortaillod). - 1922, 10 novembre observées le long de la Basse-Reuse - 1923, du 15 au 22 octobre; 1930, 12 oct. et 22 Nov.; 1931, 20. octobre; à ces diverses dates, bécasses observées hivernant dans la futaie longeant la baie.

La bécasse cherche sa nourriture dans le sol humide à l'aide de son bec droit, deux fois aussi long que sa tête, se dilate dans sa partie terminale, laquelle reçoit de nombreux filets nerveux et constitue pour l'oiseau un organe du tact d'une sensibilité extrême. La bécasse enfonce son bec dans la vase, le terreau, les bouses de vaches, pour y chercher les vers et les insectes dont elle fait sa nourriture. Les narines sont deux fentes étroites à la base du bec restent toujours à découvert. Lorsque l'oiseau perceoit, un ver, une larve ou un coléoptère, la moitié antérieure de la mandibule supérieure s'écarte de l'inférieure, le bec peut alors saisir la proie.

A suivre

(1) Onomatopée imitant assez bien le cri de l'oiseau.

(2) Un ami observateur avisé de la faune avienne, me communiquait le 13 janvier avoir vu le jour précédent un petit vol de coulisseaux entre la route cantonale et le Bois d'Austerlitz, près de Perreux, 5<sup>e</sup> Boudry et le lendemain 5 coulisseaux près du Grand Verger - Le 15, M. P. de Montmollin observe ses migrateurs le long des Grèves, sous Cortaillod. (janvier 1937).

## TROUVAILLE PRÉHISTORIQUE<sup>(1)</sup>

Au-dessus de Couvet, dans la région de la Roche, aux Sagrettes et aux Combades, on trouve de nombreuses cavités (grottes ou baumes). - Vers la mi-juillet 1937, deux habitants du Plan du Pré exploraient l'une de ces grottes et trouvaient à env. 60 cm. de profondeur les restes d'un animal. Ces ossements étaient constitués par une portion de mâchoire, portant une dent molaire et une dent canine dont la couronne émergeait de 8 cm., un fémur et plusieurs côtes. - Après examen de ces restes un spécialiste les a attribués à l'ours brun (*Ursus arctos*).

Jrx.

## POLYPES D'EAU DOUCE.<sup>(2)</sup>

par Th. DELACHAUX

### (SUITE)

Ce procédé est très rapide et explique l'ensableissement de certaines eaux par les polypes, parfois aussi des aquariums dans lesquels il se produit une prorosée subite à laquelle succède la disparition de l'espèce pendant une année, parfois même pendant deux ans, pour réapparaître à nouveau.

Il est difficile d'indiquer le nombre d'espèces d'Hydres qui vivent dans nos eaux, car les savants qui se sont occupés de ces animaux sont arrivés ces dernières années à en multiplier le nombre. Simé et avant lui Gallas en distinguaient 3, tandis que P. Schulze<sup>(3)</sup> 1922 en donne 8 espèces. Mais il faut pour les distinguer, les grossissements à immersion qui ne sont pas à la portée de chacun, pour examiner les cellules nutritives. H. Robert dans la "Faune littorale du lac de Neuchâtel" (Bulletin de la Soc. des Sciences naturelles de Neuchâtel, T. 51, 1927) en signale 3 espèces et une variété. Il est probable qu'une étude approfondie en révèlerait d'autres encore.

Sa couleur des Hydres est très variable et tient le plus souvent à la nourriture qu'elles ont absorbé. Mais il y a un cas spécial pour l'hydre verte (*H. viridis-viridissima*). Mais sommes ici en présence d'une association de deux êtres qui profitent l'un de l'autre (symbiose). Les granulations vertes qui se trouvent dans l'entoderme de ces hydres sont des algues du genre Zoochlorella; celles-ci tirent leur nourriture des proies absorbées par l'hôte, tandis que celui-ci bénéficie de l'oxygène produit par l'algue. Il semble qu'un être aussi formidablement armé que l'est un de nos polypes, ne devrait pas avoir de parasites. Il n'en est rien. L'un est classique et connu depuis fort longtemps, c'est la Trichodina pediculus, un gros infusoire, très curieux armé d'une couronne de cils qui lui permet de ramper avec rapidité sur son hôte, ou de s'y coller par son disque adhésif. Ce n'est pas le seul, et un naturaliste suédois, Folke Borg<sup>(4)</sup> vient d'en découvrir un nouveau, très étonnant à divers points de vue. Il s'agit d'un de ces petits crustacés dont les proches parents sont les proies habituelles des hydres! Ce vengeur de la famille Archistropus emarginatus, a été trouvé chez nous mais très rarement. Cette rareté s'explique.

(1) Voir: "Ram de Sapin" 1937, p. 26 et 47. — (2) Voir: "Ram. de Sapin" 1937, N° 3 p. 85.

(3) Bestimmungstabellen der deutschen Süßwasserhydrozoen, von Paul Schulze, Berlin, Zool. Anz. Bd 54, 1922

(4) Zoologiska Bidrag från Uppsala. Vol. xv, 1935.

p. 21-26.

peut être par son genre de vie parasitaire qui le lie à la présence des polypes, et, en le cherchant aux bons endroits, on le trouvera aussi plus fréquemment. Ce petit Cladocère ont les bords ventreux, au contraire de tous ses congénères, sont échancrés et munis d'une sorte de sac, ainsi que de deux épines denticulées qui terminent une des paires de pattes. Nous n'assons pas la place dans cette étude succincte d'entrer dans les détails, mais relevons un fait extraordinaire, c'est que ce crustacé peut déambuler sur l'Hydre, jusqu'au bout de ses tentacules, en plantant ses crochets denticulés dans l'ectoderme de l'hôte sans déclencher les cellules urticantes tandis que tous ses proches parents, par le moindre touchement, font partir ces batteries urticantes et agglutinantes ! Il y a certainement à ce phénomène une cause : mais les observations à une si petite échelle sont bien difficiles à faire.

Tout cela montre que depuis plus de cent ans que ces animaux font l'objet d'observations nombreuses, il y a toujours encore du nouveau à trouver.

## NOTICE ORNITHOLOGIQUE DU 17<sup>e</sup> SIÈCLE.

Notre collaborateur M. le Prof. Rob<sup>st</sup> Poncy, de Genève, a bien voulu transcrire pour le „Rameau de Sapin“ la relation suivante tirée du „Mémoire suisse sur Recueil de Nouvelles historiques, politiques, littéraires et curieuses“. Juillet 1737. Neufchâtel.

A Monsieur Rognon Pasteur de l'Eglise de la Côte aux Fées, dans le Comté de Neufchâtel.

Monsieur

„L'oiseau de proie que j'ai vu chez vous, il y a quelques jours, est bien, comme vous l'avez cru, un Aigle de la plus grande espèce. Il en a la taille, la couleur et les autres attributs. J'ai jugé, Monsieur que comme cet oiseau est assez rare dans ce País, les Lecteurs de notre Mercure en verraienr avec plaisir une Description abrégée. Je vais donc vous la donner ici, d'après les mesures en ailes que j'en ai prises en votre présence.\*

„La hauteur de cet aigle posé à terre, était de deux pieds et 4 pouces ( $65\text{ cm} + 10,8 = 0^{\text{m}} 758$ ) et étendant ses ailes, il présentait un front de 6 pieds 7 pouces ( $1\text{m}, 95 + 18,9 = 2^{\text{m}}, 14$ ). La cuisse, les jambes, les doigts avec les serres étaient longues d'un pied 7 pouces ( $32,5 + 18,9 = 51\text{ cm}, 4$ ). Les cuisses avaient de circonférence 5 pouces 8 lignes ( $13,5 + 1,8 = 15\text{ cm}, 3$ ), les jambes 3 pouces 5 lignes ( $0,81 + 1,125 = 9\text{ cm}$ ), la grande serre c. à. d. celle de derrière, mesurée selon sa courbure 2 pouces 5 lignes ( $5,4 + 1,125 = 5\text{ cm}, 6$ ), la plus courte des 3 serres de devant 1 once 3 lignes ( $27 + 6,75 = 3\text{ cm}, 375$ ); et l'ouverture des serres 7 pouces = 18 cm.

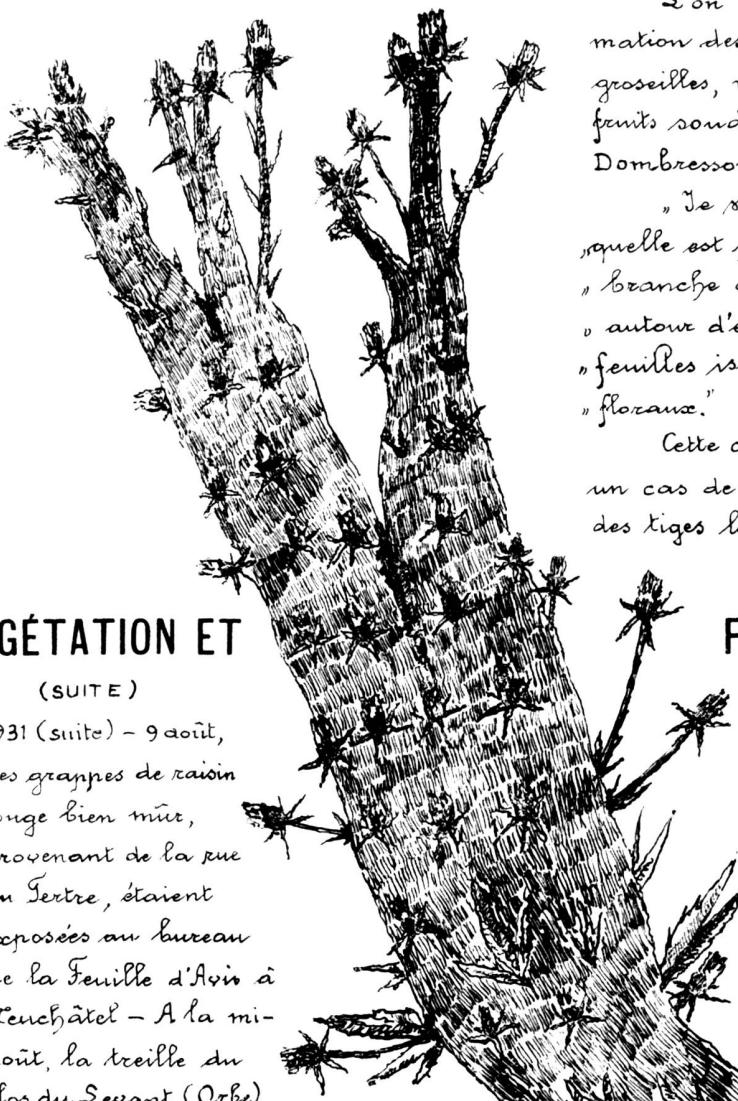
„La longueur des plus grandes pennes primaire aux ailes (celles de la queue étant plus courtes) étaient d'un pied sept pouces ( $32,5 + 18,9 = 0^{\text{m}}, 514$ ); celle du tui au 4 pouces et demi ( $10,8 + 1,35 = 12,5$ ) et la circonference 11 lignes = 25 mm.“

A suivre.

\* L'oiseau en question fut aperçu dans une forêt, à quelque distance de la Côte aux Fées, par deux Enfants, le plus grand s'en étant approché pour le frapper d'une boussole ou bâton qu'il tenait, loin de s'enfuir ou de voler, il fit ferme et voulut l'assautir, alors le plus jeune de ces Enfants alla chercher son père, qui n'aitant que de la poudre mit des poix dans son fusil et le coup étant lâché sans effet, il en chargea un second avec des petites pierres; et l'oiseau étourdi du coup fut ensuite assommé.

# ANOMALIES VEGETALES.<sup>(1)</sup>

(SUITE)



## VÉGÉTATION ET

(SUITE)

1931 (suite) - 9 août, des grappes de raisin rouge bien mûr, provenant de la rue du Tertre, étaient exposées au bureau de la Feuille d'Avis à Neuchâtel - A la mi-août, la treille du Clos du Lessant (Orbe)

avait des grappes de raisin noir arrivé à complète maturité. Ces deux cas sont à rattacher, quand on pense à l'été plutôt humide et froid. - Dans les pâturages du Grand-Mont, près Sainte-Croix, on cueille un bolet ayant : circonférence 90 cm; poids 1 kg 800: on nous communique à la même époque que dans un jardin mitoyen du quai de Morges (Léman) un bananier porte un régime de fruits bien développés. - 20 Août près de Saint-Brais (J. B.), on a ramassé un hydre imbriqué ou écailleux, ayant 39 cm de diamètre au chapeau et du poids de 900 gr. - Au com-

S'on doit rapporter à une fasciation la formation des fruits doubles ou multiples (raisin, prune, groseilles, noix, noisettes, etc.) considérés jadis comme fruits soudés.

Dombresson le 21 juillet 1931.

« Je vous envoie une plante de chicorée, laquelle est pour moi une curiosité végétale, cette branche composait toute la plante, il n'y avait autour d'elle aucune autre tige, sauf quelques feuilles isolées, d'autres groupées et des péduncules floraux »

Emma Favre, institutrice

Cette chicorée reproduite ci-contre représente un cas de fasciation produit par la déformation des tiges lesquelles se sont aplatis ou roulées.

A suivre

## FRUCTIFICATION ANORMALES.<sup>(2)</sup>

mencement de septembre on trouve près des Breuleux (J. B.), un bolet comestible pesant 1 kg 200; puis un autre spécimen, aux Ponts de Martel, du poids de 1 kg 200. - Un laclois rapporte d'une promenade sur les Monts un Hypocrea un vesce-de-loup pesant 3 kg 750.

A suivre.

Fasciation d'une tige de chicorée améliorée.



A. M-D

Voir : „Rameau de Sapin” (1) 1937, N°1 — (2) 1936, N° 3 & 4.

# PHALLUS IMPUDICUS ET PH. CANINUS.<sup>(1)</sup>

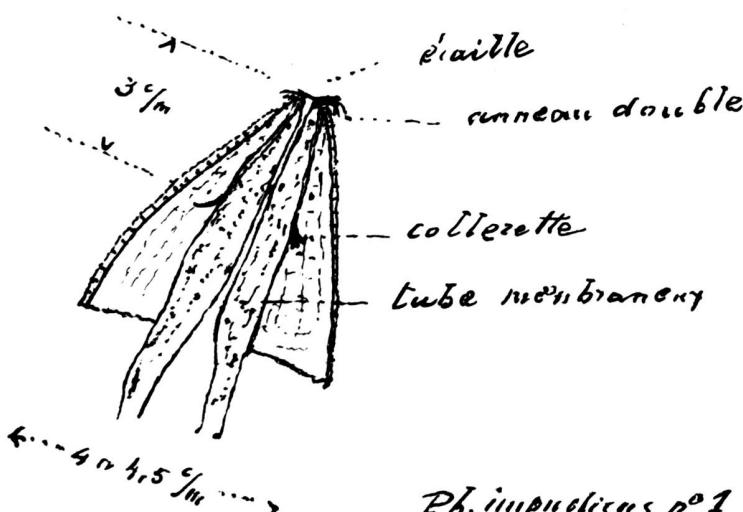
PAR CH<sup>E</sup> EMERY.

(SUITE)

C'est du fond de la volve que s'élance le tronc du champignon ; mais celui-ci n'est sondé à sa base que sur une surface de 3 mm. de diamètre, cela étonne, quoique ayant un diamètre de 0,5 cm aux extrémités à 3 et même 4,5 cm au milieu du tronc et mesurant 14 à 25 cm. de hauteur. Cette sonde se trouve juste du point où le mycélium se greffe à la volve.

Le tronc a un port recourbé. À ses deux extrémités il s'assèche en cône, cône de forme parabolique à la base, de forme régulière au sommet mais tronqué à la pointe. Il mesure de 3 à 4,5 cm de diamètre en son milieu, parfois moins de 3 et 1,5 à 1 cm aux extrémités. Sa structure est poreuse, la meilleure comparaison que je puisse faire : elle est semblable à celle d'une éponge de caoutchouc. Le tronc est creux, l'épaisseur de ses parois mesure de 6 à 7 mm. À 3 cm de son extrémité supérieure, il porte chez le phallus N° 1 une colerette très étroite de 1 mm. de largeur et légèrement incurvée vers l'extérieur (fig 4.).

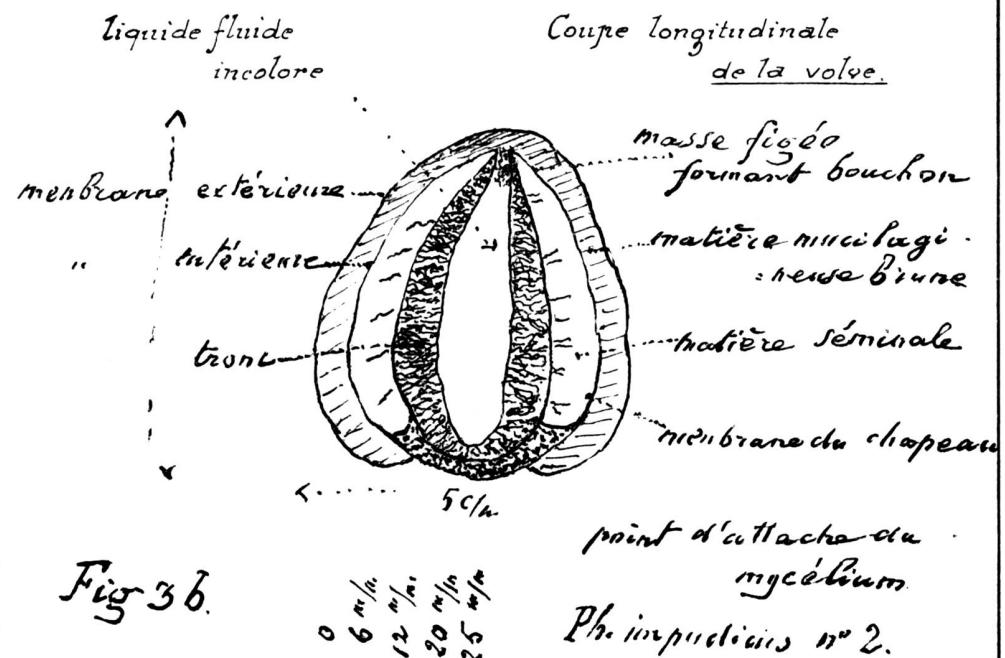
## Il détails de la partie supérieure



Ph. impudicus n° 2

Fig 4

(1) Voir: Rameau de Sapin



Ph. impudicus n° 2.

A son extrémité supérieure, donc terminale, se trouve une membrane circulaire, parfois double, de 1 cm de diamètre, bombée et perforée en son milieu. Celle du phallus N° 2 est fort réduite, souvent même à un simple rebord autour de l'orifice supérieur du tronc. C'est sous cette membrane circulaire qu'est fixé le chapeau qui a un seul point d'appui, car il est entièrement libre (fig 4.).

A suivre.